L'Histoire du tabac.

Numéro d'inventaire : 1979.01788.23
Type de document : image imprimée
Éditeur : Glucq/Pellerin (Glucq : 115, Boulevard Sébastopol, Paris Pellerin : Epinal Paris/Epinal)
Imprimeur : Glucq/Pellerin
Période de création : 4e quart 19e siècle
Date de création : 1890 (vers)
Collection : Série encyclopédique GLUCQ des Leçons de Choses Illustrées.
Inscriptions :
• nom d'illustrateur inscrit : Anonyme
• numéro : Groupe III - Feuille n°23
Description : 16 images couleurs (70x60) avec légendes.
Mesures : hauteur : 392 mm ; largeur : 287 mm
Notes : Groupe III - Feuille n°23. Médaille d'Or : Marseille 1883. Ouvrage adopté par la Ville de Paris comme Récompenses dans ses Ecoles. Glucq : éditeur, ayant diffusé à Paris, fin 19e siècle, l'imagerie d'Epinal. Dépôt exclusif chez M.A Capendu, 1, Place de l'Hôtel-de-Ville, Paris.
Mots-clés : Images d'Epinal
Leçons de choses et de sciences (élémentaire)
Filière : aucune
Niveau : aucun
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 1
ill. en coul.

Groupe III — FEUILLE N° 23.
MÉDAILLE D'OR : MARSEILLE 1883

L'HISTOIRE DU TABAC

SÉRIE ENCYCLOPÉDIQUE GLUCQ
des Leçons de Choses Illustrées
Ouvrage adopté par la VILLE de PARIS
comme Récompense dans ses Écoles.

Le Tabac est originaire des Antilles. On le récolte aujourd'hui un peu partout, en Amérique comme en Europe. C'est Jean Nicot, ambassadeur de France en Portugal qui, en 1559, importa le Tabac en France, et c'est Richelieu qui, le premier, conçut l'idée de le frapper d'un impôt.

Les Tabacs arrivent en balles ou en tonneaux dans les manufactures. Les feuilles sont réunies par groupes en plus ou moins grand nombre. Ces paquets de feuilles s'appellent MANOQUES. Le premier travail consiste à couper les tiges pour ne conserver que les feuilles.

Pour séparer sans les briser les feuilles de chaque Manoque qui se trouvent collées ensemble par leur pression dans les balles, on les arrose avec un goupillon chargé d'eau. Cette humectation facilite l'ÉPOULARDAGE ou séparation et étalage des feuilles.

Ier TABAC A PRISER. Les tabacs destinés à cette fabrication sont mélangés et mouillés avec de l'eau additionnée de sel dans un MOUILLEUR MÉCANIQUE, opération qui a pour but d'augmenter leur goût et leur arôme. Puis, ces feuilles sont hachées menu par des HACHOIRS spéciaux.

Une fois haché, le Tabac est entassé en MASSES dans d'immenses chambres qui en peuvent contenir ainsi 200,000 kilogs. Le tabac reste six mois en MASSES. Il fermente et acquiert ainsi le montant voulu. Quand elles ont suffisamment fermenté, les MASSES sont démolies et le tabac mis en sacs.

Le tabac est alors porté aux MOULINS qui opèrent le râpage au degré de finesse voulu. Toutefois, il faut que la poudre ainsi râpée passe au tamis, car il y a forcément des parties grosses et des parties fines. Un appareil spécial, une NORIA, monte cette poudre dans la chambre des tamis.

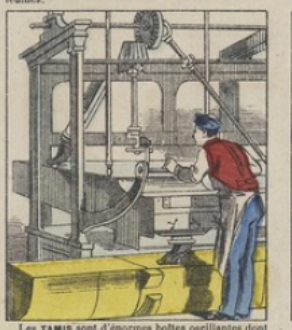

Les TAMIS sont d'énormes boîtes oscillantes dont le fond est formé d'une toile métallique percée de trous très fins. La poudre fine tombe d'un côté, et la poudre insuffisamment râpée tombe de l'autre pour retourner aux moulins et subir un nouveau râpage.

La poudre de tabac est alors soumise à une MOUILLADE d'eau de sel. On mélange toute cette poudre avec des pelles et on la charge sur les godets d'une NORIA qui la monte et la déverse dans des sacs.

La poudre de tabac est alors mise à séjourner dans d'immenses réservoirs en bois appelés CASES où elle reste un an. La, elle achève d'acquérir tout son parfum. En sortant des cases, la poudre de tabac à priser est mise en tonneaux de 300 kilogs chacun, et expédiée pour la vente.

IIe TABAC A FUMER. Les feuilles destinées à la confection du tabac à fumer ou SCAFERLATI subissent d'abord les préliminaires déjà vus, puis sont portées aux HACHOIRS dont le couteau, en forme de guillotine, débite le tabac en fines lanières.

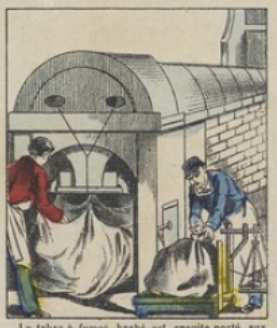

Le tabac à fumer haché est ensuite porté aux TORRÉFACTEURS, fours tournants immenses, d'où il sort sec et prêt à l'emploi. Comme le tabac à priser, le tabac à fumer est, pendant un ou deux mois, entassé par MASSES, pour lui donner un parfum bien égal et bien constant.

En sortant de ces masses, le Tabac à fumer est porté aux APPAREILS DE PAQUETAGE qui le débitent en paquets de 40, 50, de 125, de 500 gr. Cette opération se fait mécaniquement, et l'ouvrière n'a plus qu'à fermer le paquet et à coller la bande de la régie.

Avant d'être mis en vente, chaque paquet passe sur la MACHINE A PESER, admirable et intelligent petit appareil dû à l'invention de l'ingénieur Dargnies. Tout paquet pesant TROP ou TROP PEU est rejeté mécaniquement par l'appareil et retourne subir un nouveau paquetage

IIIe CIGARETTES. La MACHINE A FABRIQUER LES CIGARETTES est une des plus charmantes inventions qui se puissent voir. Chaque machine confectionne et débite 13,000 cigarettes par jour. La première machine est due à M. Susini Ruiseco.

IVe CIGARES. Les cigares sont faits et roulés à la main par des ouvrières appelées CIGARIÈRES. La robe ou enveloppe extérieure des cigares est prise parmi les plus jolies feuilles, les autres sont employées dans l'intérieur.

L'impôt des tabacs rapporte 382 millions par an à l'État. Le pays où l'on fume le plus est la Belgique ; celui où on fume le moins est l'Italie. La France ne vient qu'au neuvième rang. *On a remarqué que jamais un crime n'a été commis, la pipe ou le cigare à la bouche.* LE TABAC EST DONC MORALISATEUR.

Typ.-Lith. de Ch. PELLERIN à Épinal. (Déposé)

Dépôt exclusif chez M. A. CAPENDU, *1, Place de l'Hôtel-de-Ville, Paris.*

GLUCQ, — 115, Boulevard Sébastopol, Paris, — Auteur-Éditeur de la série encyclopédique des Leçons de Choses Illustrées.